

# LES YEUX À 1,20 m

POUR UN AMÉNAGEMENT URBAIN ADAPTÉ AUX ENFANTS – PRINCIPES ET DEMARCHE		
1. Liberté de mouvement 2. Multifonctionnelle et adaptable 3. Contact avec la nature 4. Sociabilité 5. Accessibilité en sécurité 6. Propreté, sécurité 7. Orientation et identification 8. Participation	a) Huit principes de base b) Aspects qualitatifs c) Des exemples concrets d) Problèmes à anticiper e) Annexes utiles	PHASIS DE PROJET I. Analyse II. Projet III. Mise en oeuvre IV. Gestion V. Suivi

Bienvenue à vous, lecteur et lecteur, qui découvrez le guide « Les Yeux à 1,20 m » !

1,20 m, c'est la hauteur moyenne des yeux d'un enfant de neuf ans. À cette hauteur, la perception de l'environnement est très différente de celle d'un adulte. Pour s'en rendre compte, il suffit par exemple de se mettre à genoux. Selon votre taille ce n'est peut-être pas tout simple, mais l'exercice physique est bon pour la santé ! Et, surtout, cela vous amène à voir le monde avec un tout autre point de vue.

Notre environnement urbain a été et reste essentiellement aménagé selon une perspective, des expériences et des perceptions d'adultes. Les besoins des enfants et des jeunes sont rarement pris en compte. Les villes n'offrent par ailleurs plus beaucoup d'espaces libres – petites rues, cours, places ou jardins – où les enfants puissent jouer et se dépenser. L'absence de ces espaces de jeux naturels et spontanés les prive de tout un potentiel d'apprentissage et d'opportunités de développement physique, cognitif et émotionnel.

Le guide « Les Yeux à 1,20 m » a pour ambition de stimuler l'émergence de projets d'aménagement et de processus qui, de la conception jusqu'à la gestion, soient mieux adaptés aux enfants et à leurs espaces de vie.

Dr. Guy Morin

Regierungspräsident des Kantons Basel-Stadt  
Präsident du Conseil d'Etat (Exekutive) (cantonal)

## POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE QUARTIER ADAPTÉ AUX ENFANTS

### 1. LIBERTÉ DE MOUVEMENT

Les espaces adaptés aux enfants répondent à leur besoin essentiel de pouvoir se dépenser physiquement, de différentes manières et en toute liberté.

### 2. MULTIFONCTIONNALITÉ ET ADAPTABILITÉ

Les espaces adaptés aux enfants sont aménagés avec un souci de variété, de flexibilité et d'évolutivité.

### 3. CONTACT AVEC LA NATURE

Les espaces adaptés aux enfants leur offrent un contact direct avec la nature – espaces de jeux, revêtements, matériaux utilisés.

### 4. SOCIABILITÉ

Les espaces adaptés aux enfants leur offrent la possibilité de contacts avec d'autres enfants mais aussi des espaces permettant de pratiquer des activités seuls.

### 5. ACCESSIBILITÉ EN SÉCURITÉ

Un réseau de cheminements adapté aux enfants tient compte des besoins des enfants de pouvoir se déplacer seuls en toute sécurité.

### 6. PROPRETÉ, SÉCURITÉ

Les espaces adaptés aux enfants sont propres et régulièrement entretenus. Ils permettent aux enfants d'y jouer en toute insouciance, sans crainte de mauvaises rencontres ou de risques pour leur santé ou leur intégrité physique.

### 7. ORIENTATION ET IDENTIFICATION

Les espaces adaptés aux enfants comportent des éléments constituant des repères qui leur permettent de s'orienter et d'y trouver leur chemin de façon autonome. Ces éléments les aident aussi à s'identifier à ces espaces et à les percevoir comme « leur » espace.

### 8. PARTICIPATION

Les espaces adaptés aux enfants sont conçus en collaboration avec les enfants.

#### Impression

PAAS/DI/DEPARTMENT DES KANTONS BASELSTADT  
Canton de Bâle-Ville, Département fédéral  
• **Kantons- und Stadtentwicklung**  
Division du développement cantonal et urbain

BAU- UND VERKEHRSDIENSTDEPARTMENT DES KANTONS BASELSTADT  
Département cantonal de l'instruction publique

• **Mobilité**  
• **Parcs et promenades**  
• **Urbanisme et architecture**  
• **Ponts et chaussées**

ERZIEHUNGSDEPARTMENT  
Département cantonal de l'instruction publique

• **Jeunesse, famille et sport**  
• **Immobilier Basel-Stadt**  
Services immobiliers

JUSTIZ UND SICHERHEITSDIENSTDEPARTMENT DES KANTONS BASELSTADT  
Département cantonal de la justice et de la sécurité

KINDERBÜRO BASEL  
Association Bureau des enfants Bâle

IDEE ET CONCEPT  
• **Kantons- und Stadtentwicklung**  
Fachstelle Stadtentwicklung  
Service pour le développement des quartiers

#### DESIGN

• **Zweifel & Co**

#### PHOTOS

Converture  
• **Assia Tripodi**

Exemples:

- *Reinwegwegement de la Gandhigasse/Strasse Est:*
- *Kantons- und Stadtentwicklung*
- *Kais & Coys*
- *Regiment à marche élève avec les enfants:*
- *Kindertour Base*
- *Basiques résidentiels misés des enfants:*
- *Kindertour Base*
- *Atelier de projet et école primaires Schoren :*
- *Atelier de projet et école primaires Schoren :*
- *Stations de la Théorie/Strickfäden:*
- *Kantons- und Stadtentwicklung*
- *Place de jeu de la Andres Heider-Strasse :*
- *Kindertour Base*

#### RÉFÉRENCE

Präsidentenamt des Kantons Basel-Stadt  
Kantons- und Stadtentwicklung  
Marktplatz 30a, 4001 Basel  
Tel. 00 41 61 267 78 58

EDITION EN FRANÇAIS

L'édition française du guide bellos aurl'Agenda/08, 120m a été  
révisée et mise à jour par Guy Morin, président des membres  
du Réseau RUES (Réseau des Rues des Enfants) et des membres  
associations Rue de l'Avant Suisse et France, ATE Association  
Transports et environnement (CH).

Ces organismes ont soutenu valider et faire connaître une démarche  
innovante du carton de Bâle-Ville, qui s'inscrit par ailleurs dans  
une politique globale de long terme en matière de développement  
durable. Les membres du Réseau RUES (Réseau des Rues des Enfants)  
quartiers et d'attention à l'ensemble des usages de la rue – enfants  
compis.



#### TRADUCTION

• Birdwell International et Rue de l'Avant Suisse

IMPRESSIÖN VERSION EN FRANÇAIS  
• GUSIN Impimenne, 38300 Meyrie (France)

ADRESSE DE CONTACT EN SUISSE ROMANDE  
Rue de l'Avant  
Avenue Sorot 23, CH-1203 Genève  
secretariat@rue-avant.ch / 00 41 79 837 43 32

Per édition en français septembre 2019  
Traduction du document de la 2<sup>e</sup> édition  
en allemand, mars 2010

## b) Aspects qualitatifs

Pour qu'un développement urbain soit véritablement pensé en fonction des enfants, les principes directeurs doivent servir de guide à chacune des étapes et il est essentiel de développer le projet en dépassant les cloisonnements entre disciplines et entre services. Cela permet de s'assurer que les intérêts des enfants soient bien systématiquement pris en compte.

Le tableau ci-contre liste des exigences (minimales) aux cinq étapes de projet, pour se mettre « à hauteur d'enfant ». Il est particulièrement centré sur l'aménagement d'espaces de jeux, mais les sept exemples qui suivent montrent que la démarche peut être transposée pour toutes sortes de projets.



**PHASE I: PRÉPARER**

- Analyser l'objet du projet en tenant compte des aspects spécifiques qui ont de l'importance pour les enfants.  
*Offre de jeux, caractéristiques du terrain, chemins d'accès, obstacles, éléments de conflit ou de danger potentiel, entretien et propreté, éléments de nature, éléments facilitant l'identification et l'orientation.*

**PHASE II: PLANIFIER**

- Cerner les jeux des enfants dans toute leur diversité.  
*Types de jeux et d'activités physiques, potentiel de relations et contacts sociaux, groupes d'utilisateurs, variation de l'utilisation au cours de la journée et de l'année, matériel de jeu multifonctionnel et adaptable.*

**PHASE III: RÉALISER**

- Définir les besoins actuels des enfants, en les faisant participer directement.

**PHASE IV: SUIVRE**

- Analyser les atouts et les faiblesses, les potentiels et les risques, dans la perspective d'un aménagement pensé pour les enfants.

**PHASE V: CONTRÔLER**

- Communication  
*Une communication claire, intervenant aux bons moments, est déterminante pour la réussite des projets. Les enfants doivent être informés de manière adéquate de l'évolution du projet et de toutes les possibilités de participation qui leur sont offertes. Il est aussi important de savoir précisément qui est la personne de contact (au sein de la direction de projet, du quartier ou de l'administration).*

## MESURES TRANSVERSALES

### PHASE I: PRÉPARER

#### ANALYSE, CADRAGE DU PROJET

- Évaluer la marge de manœuvre : construit-on pour les enfants ou le fait-on aussi avec eux ?  
*Les enfants peuvent-ils intervenir dans la planification dans le cadre du projet ? Si oui, sous quelle forme ? Si non, qui va représenter les intérêts des enfants ? Processus et mode de participation doivent être liés.*

- Analyser l'objet du projet en tenant compte des aspects spécifiques qui ont de l'importance pour les enfants.  
*Offre de jeux, caractéristiques du terrain, chemins d'accès, obstacles, éléments de conflit ou de danger potentiel, entretien et propreté, éléments de nature, éléments facilitant l'identification et l'orientation.*

- Cerner les jeux des enfants dans toute leur diversité.  
*Types de jeux et d'activités physiques, potentiel de relations et contacts sociaux, groupes d'utilisateurs, variation de l'utilisation au cours de la journée et de l'année, matériel de jeu multifonctionnel et adaptable.*

- Définir les besoins actuels des enfants, en les faisant participer directement.

- Favoriser les possibilités de communication.  
*Tables, chaises et banes déplaçables, espaces calmes et escaliers offrant un abri.*

- Favoriser la bonne orientation des enfants dans l'espace.  
*Éléments de repérage à hauteur d'enfant : repères naturels, éléments artistiques, panneaux de signalisation, éléments bâtis ou aménagements familiers aux enfants.*

### PHASE II: PLANIFIER

#### DÉVELOPPEMENT ET MISE AU POINT DU PROJET

- Impliquer activement les enfants dans le projet, intégrer leurs idées et préoccupations.

- Tenir compte, dans la conception du projet, des besoins diversifiés des enfants en termes d'activité physique et d'usage.  
*Espaces dédiés à des activités physiques et espaces calmes, possibilités de jeux collectifs et de jeux individuels, possibilités de différents types d'exercice physique.*

- Tenir compte des besoins spécifiques des enfants en termes de mobilité.  
*Chemins courts et sûrs, facilité de se repérer, bonne visibilité à hauteur d'yeux d'un enfant.*

- Favoriser le contact avec la nature.  
*Diversité des revêtements et matériels de jeu, accessibilité, modularité, plantations, eau, sable, troncs d'arbres, expérience de l'évolution des saisons.*

- Favoriser les possibilités de communication.  
*Tables, chaises et banes déplaçables, espaces calmes et escaliers offrant un abri.*

- Favoriser la bonne orientation des enfants dans l'espace.  
*Éléments de repérage à hauteur d'enfant : repères naturels, éléments artistiques, panneaux de signalisation, éléments bâtis ou aménagements familiers aux enfants.*

### PHASE III: RÉALISER

#### MISE EN OEUVRE ET CONCRÉTISATION

- Impliquer les enfants dans la réalisation et leur permettre de participer de manière active.  
*Peindre, construire, planter, etc.*

- Tenir compte, dans la conception du projet, des besoins diversifiés des enfants en termes d'activité physique et d'usage.  
*Espaces dédiés à des activités physiques et espaces calmes, possibilités de jeux collectifs et de jeux individuels, possibilités de différents types d'exercice physique.*

- Tenir compte des besoins spécifiques des enfants en termes de mobilité.  
*Chemins courts et sûrs, facilité de se repérer, bonne visibilité à hauteur d'yeux d'un enfant.*

- Favoriser le contact avec la nature.  
*Diversité des revêtements et matériels de jeu, accessibilité, modularité, plantations, eau, sable, troncs d'arbres, expérience de l'évolution des saisons.*

- Favoriser les possibilités de communication.  
*Tables, chaises et banes déplaçables, espaces calmes et escaliers offrant un abri.*

- Favoriser la bonne orientation des enfants dans l'espace.  
*Éléments de repérage à hauteur d'enfant : repères naturels, éléments artistiques, panneaux de signalisation, éléments bâtis ou aménagements familiers aux enfants.*

### PHASE IV: SUIVRE

#### GESTION DE L'AMÉNAGEMENT

- Garantir aux enfants la possibilité d'accéder au lieu de manière autonome.

- Élaborer, si possible avec l'ensemble des acteurs impliqués, des règles d'utilisation claires, partagées par tous.  
*Clarté et sécurité des chemins d'accès, signalisation compréhensible pour les enfants.*

- Admettre les adaptations, réinterprétations et changements d'usage spontanés.

- Prévenir les risques et dégradations évitables et non tolérables.  
*Risque de se blesser, préjudice en termes de sécurité, de propreté, impact sur l'environnement.*

- Entretenir le matériel et les équipements de jeux de manière régulière, les remplacer au besoin.

- Donner à percevoir l'évolution des saisons.  
*Fleurs, fruits, feuillages, neige.*

- Identifier les conflits d'usage et les gérer de manière constructive.  
*Médiation, élaboration de règles pour les horaires d'utilisation.*

- Favoriser les activités et les contacts sociaux.  
*Connexions avec les lieux de rencontre de quartier, contacts avec des personnes de référence (enseignants, travailleurs sociaux).*

- Favoriser l'identification et l'appropriation.  
*Mention dans le Plan de ville pour les enfants, inauguration symbolique de l'aménagement, parrainages.*

### PHASE V: CONTRÔLER

#### CONTRÔLE DE SUIVI / OPTIMISATION

- Vérifier que les objectifs définis dans les principes de base pour un aménagement urbain et de quartier adapté aux enfants ont bien été atteints.  
*L'évaluation et le suivi contribuent à la garantie de qualité du projet.*

- Organiser des échanges réguliers avec les différents groupes d'utilisateurs.

- Prévoir un suivi régulier de la part des services responsables de l'entretien quant à l'état de la situation.

- Assurer les échanges  
*À l'interne entre services de l'administration et avec les organismes spécialisés impliqués (p.ex. à Bâle : Mobile Jugendarbeit, Robi-Spiel-Aktionen, JuAr, Kinderbüro Basel, etc.)*

- Identifier les conflits d'usage et les gérer de manière constructive.  
*Médiation, élaboration de règles pour les horaires d'utilisation.*

- Favoriser les activités et les contacts sociaux.  
*Connexions avec les lieux de rencontre de quartier, contacts avec des personnes de référence (enseignants, travailleurs sociaux).*

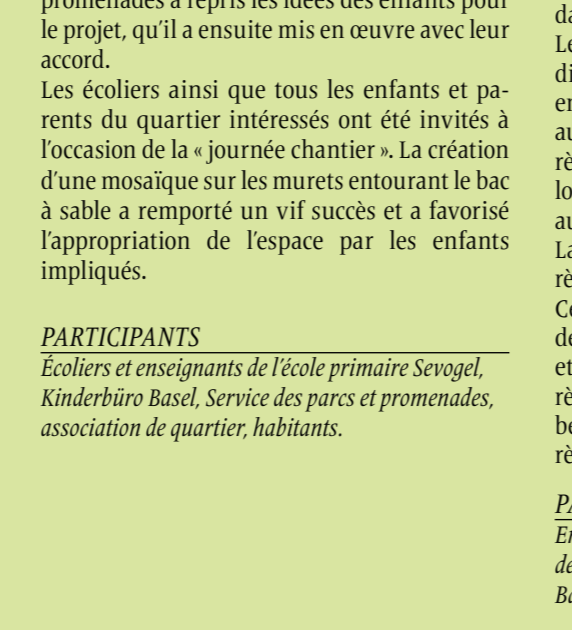
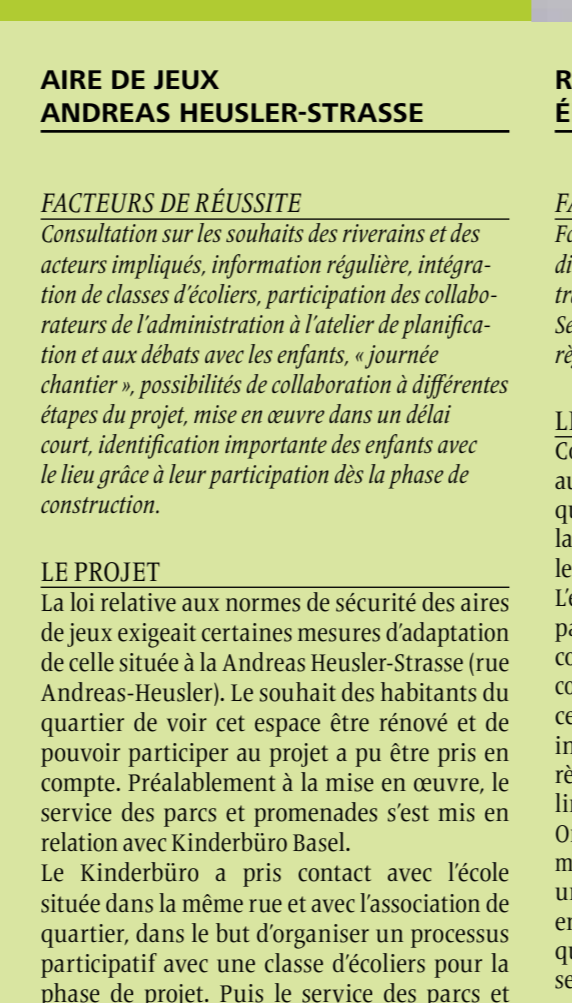
- Favoriser l'identification et l'appropriation.  
*Mention dans le Plan de ville pour les enfants, inauguration symbolique de l'aménagement, parrainages.*

## c) Des exemples concrets

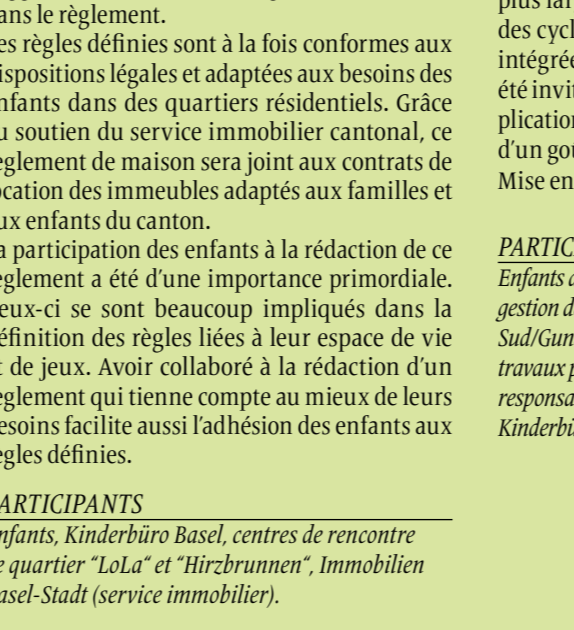
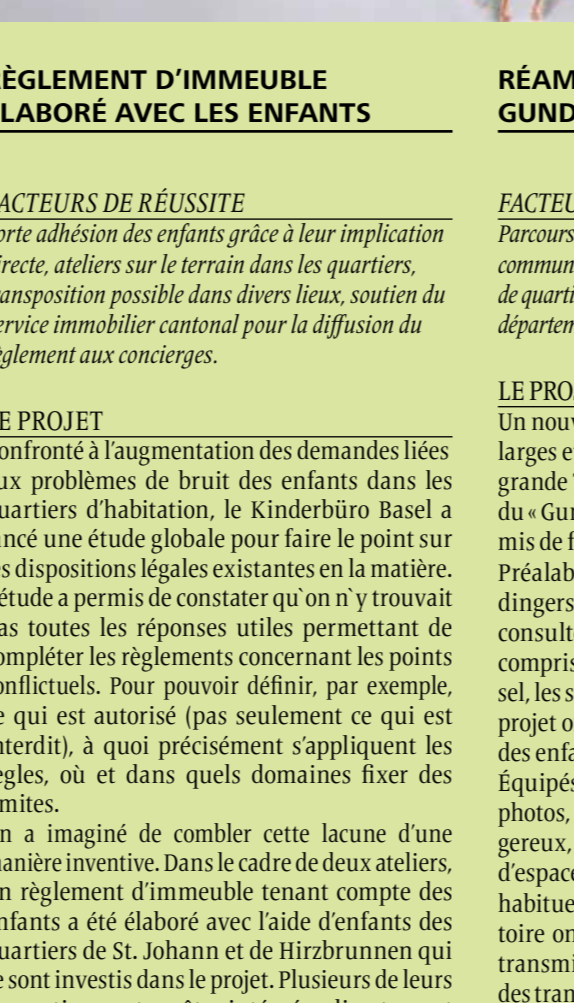
Les processus et les projets pensés en fonction des enfants contribuent à la valorisation des espaces urbains et à la qualité de vie. À côté de ces bénéfiques qui profitent à tous, ils ont aussi d'autres effets positifs : des liens se nouent entre les participants au fil d'un projet ou le réseau de relations tissé entre acteurs impliqués permet de désamorcer les conflits et de réduire les dommages dus au vandalisme.



Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



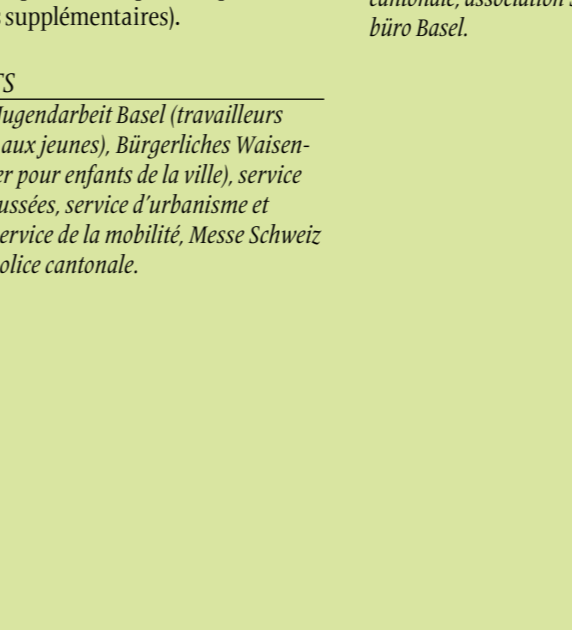
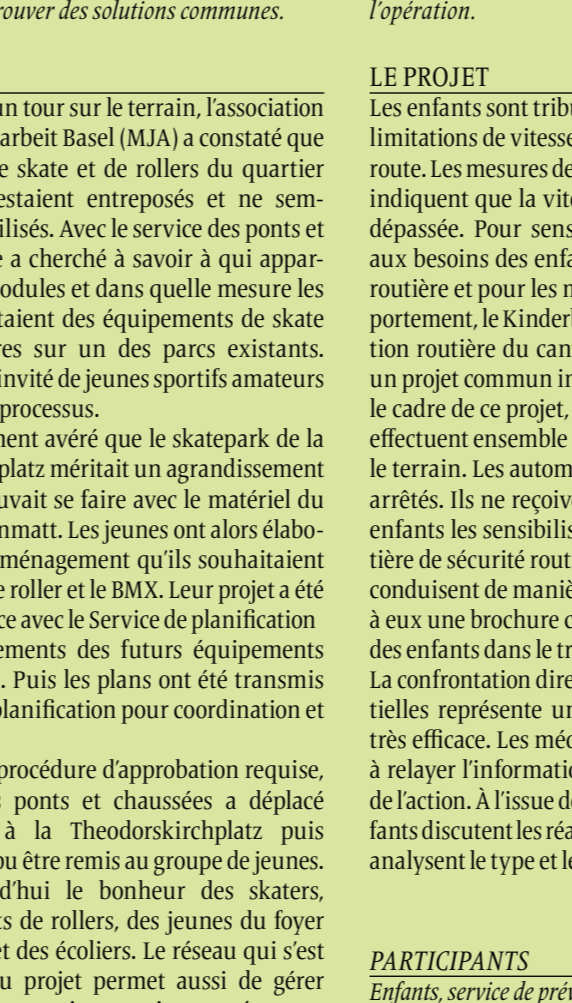
Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



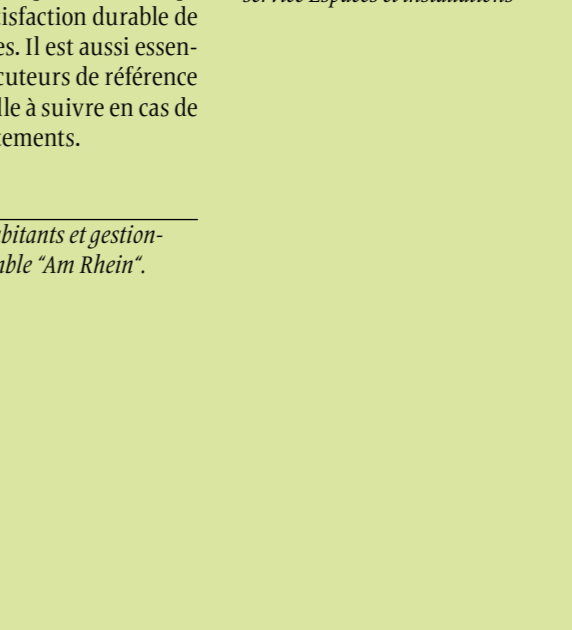
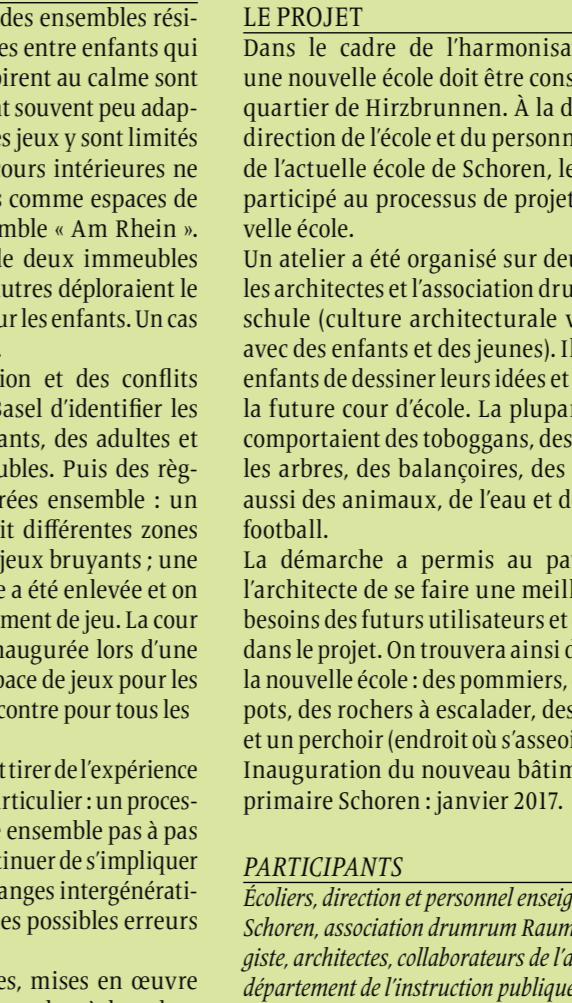
Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



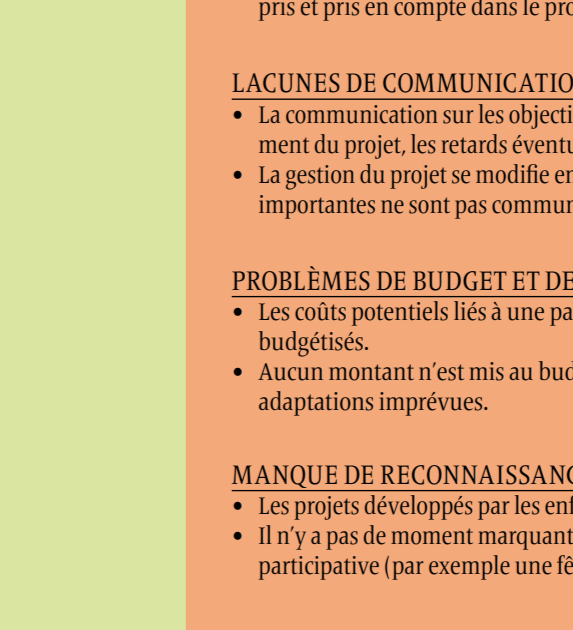
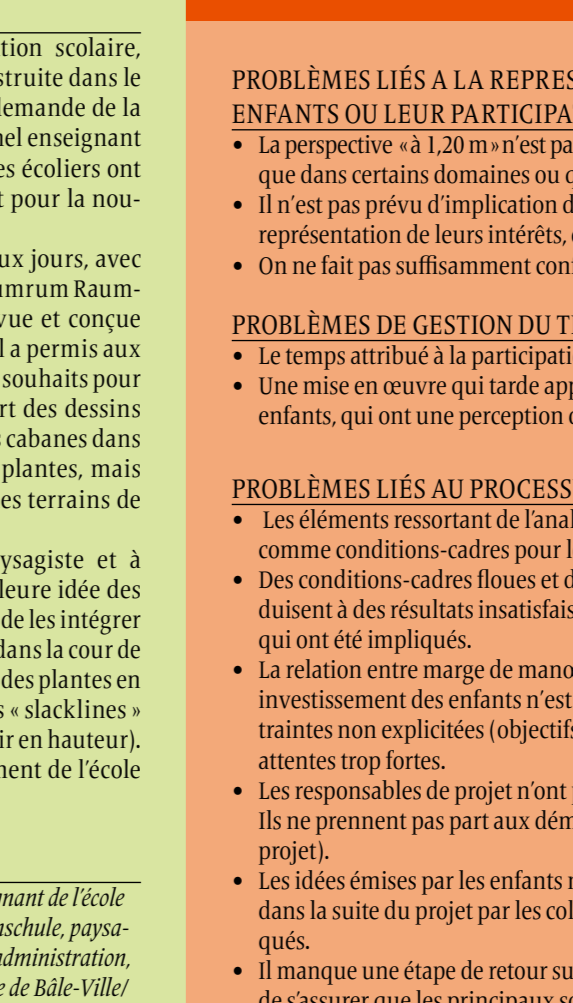
Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



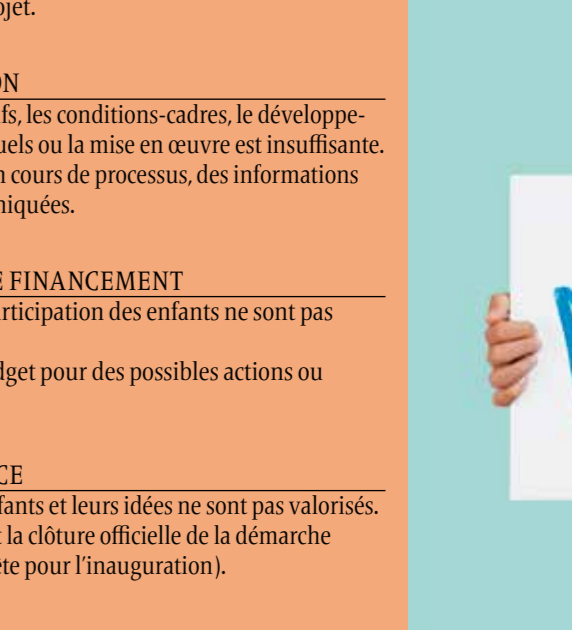
Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



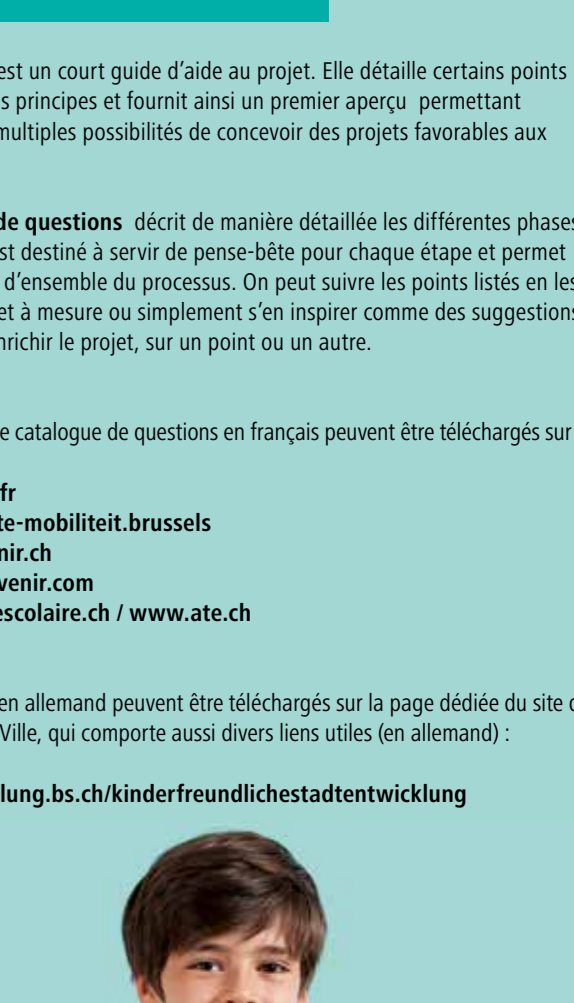
Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.



Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.

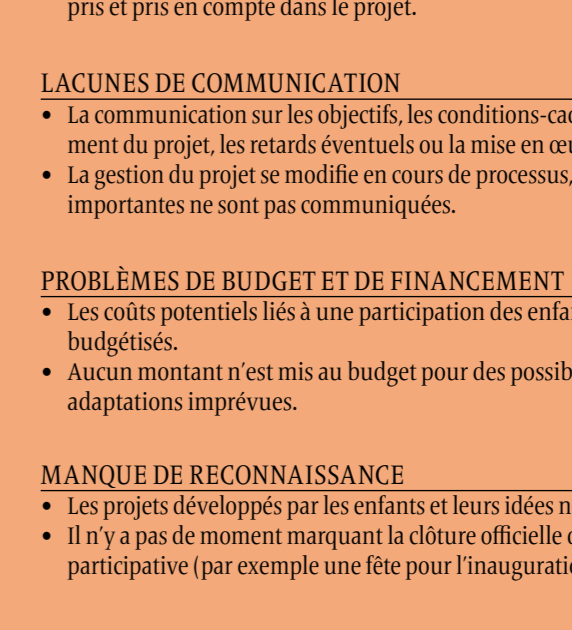
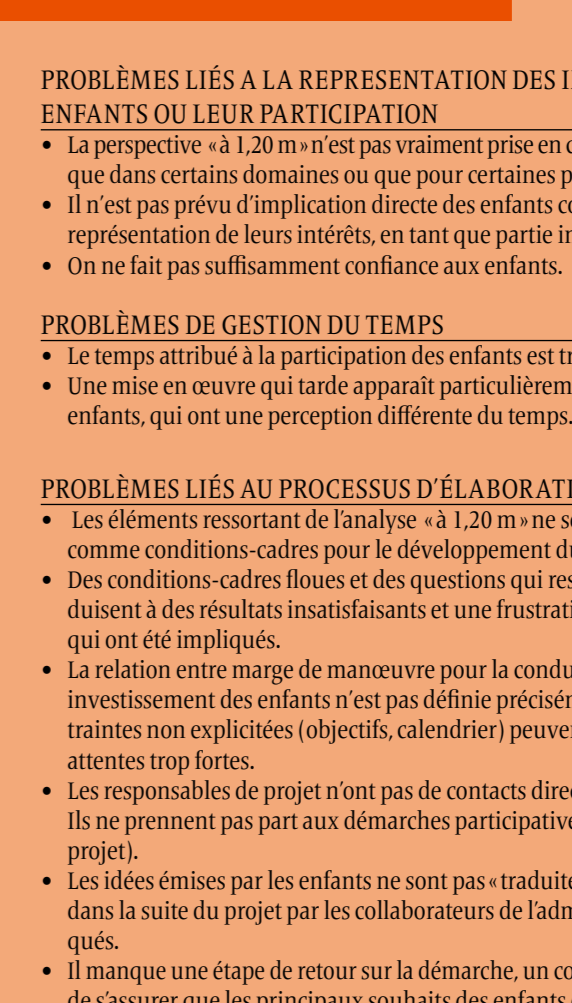


Les exemples qui suivent illustrent des projets réussis de développement urbain ou de quartier adaptés aux enfants, tous réalisés à Bâle. Les sept cas retenus se distinguent aussi par le fait que les enfants ont chaque fois été directement impliqués. Les besoins et souhaits spécifiques qu'ils ont exprimés ont pu être intégrés dans les projets, avec la collaboration conjointe des différents responsables de l'administration.

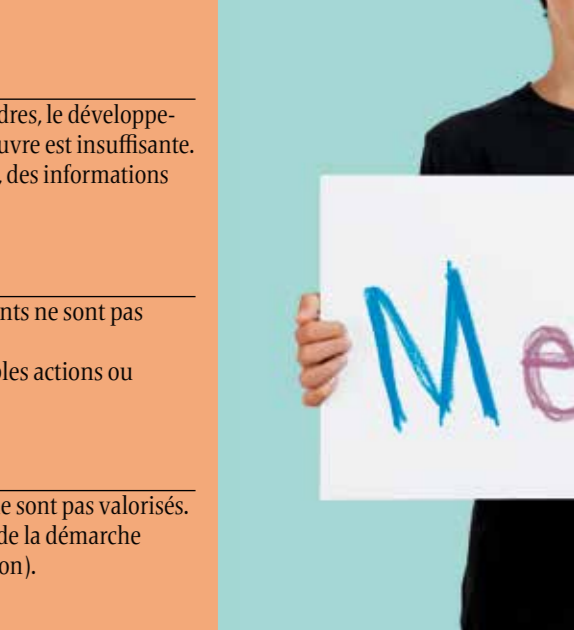


## d) Problèmes à anticiper

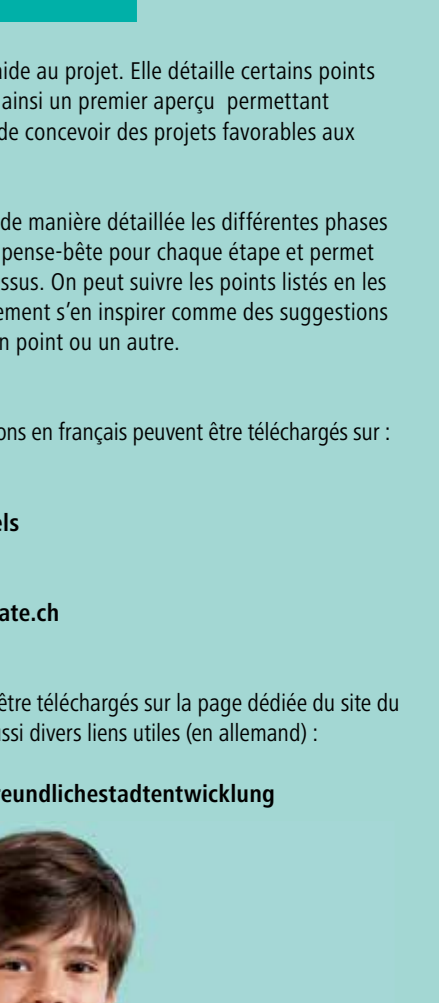
Le développement de projets centrés sur les enfants nécessite une attention particulière. Des problèmes, petits ou grands, liés aux ressources ou à la planification d'un projet, peuvent engendrer des retards dans la mise en œuvre, voire mettre en péril le projet lui-même. Prêter attention aux points listés ci-dessous permet d'augmenter ses chances de réussite



Le développement de projets centrés sur les enfants nécessite une attention particulière. Des problèmes, petits ou grands, liés aux ressources ou à la planification d'un projet, peuvent engendrer des retards dans la mise en œuvre, voire mettre en péril le projet lui-même. Prêter attention aux points listés ci-dessous permet d'augmenter ses chances de réussite



Le développement de projets centrés sur les enfants nécessite une attention particulière. Des problèmes, petits ou grands, liés aux ressources ou à la planification d'un projet, peuvent engendrer des retards dans la mise en œuvre, voire mettre en péril le projet lui-même. Prêter attention aux points listés ci-dessous permet d'augmenter ses chances de réussite



## e) Annexes utiles

Le guide est complété par deux documents de travail disponibles sur Internet : une courte check-list et un catalogue de questions plus détaillé, auxquels il peut être utile de se référer pour les étapes d'analyse, d'élaboration puis de mise en œuvre d'un projet.

Le **check-list** est un court guide d'aide au projet. Elle détaille certains points pour chacun des principes et fournit ainsi un premier aperçu permettant d'imaginer les multiples possibilités de concevoir des projets favorables aux enfants.

Le **catalogue de questions** décrit de manière détaillée les différentes phases d'un projet. Il est destiné à servir de pense-bête pour chaque étape et permet d'avoir une vue d'ensemble du processus. On peut suivre les points listés en les cochant au fur et à mesure ou simplement s'en inspirer comme des suggestions permettant d'enrichir le projet, sur un point ou un autre.

La check-list et le catalogue de questions en français peuvent être téléchargés sur : [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)  
<https://mobilit-mobilitet.brussels>  
[www.rue-avenir.ch](http://www.rue-avenir.ch)  
[www.ruedelavenir.com](http://www.ruedelavenir.com)  
[www.mobilitetcolaire.ch](http://www.mobilitetcolaire.ch) / [www.ate.ch](http://www.ate.ch)

Les documents en allemand peuvent être téléchargés sur la page dédiée du site du canton de Bâle-Ville, qui comporte aussi divers liens utiles (en allemand) : [www.entwicklung.bs.ch/kinderfreundlichestadtentwicklung](http://www.entwicklung.bs.ch/kinderfreundlichestadtentwicklung)

